

THEME 1 : ACTIVITES ÉCONOMIQUES ET INTERET LOCAL : MESURE DES FLUX ET IMPACTS ECONOMIQUES AU NIVEAU LOCAL

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif est de mettre au point un outil d'aide à la décision permettant aux fonctionnaires et élus locaux et régionaux de mesurer les flux économiques locaux et les impacts prévisibles sur ceux-ci de modifications du tissu économique. La finalité est de spatialiser les impacts, c'est-à-dire de déterminer où et quand ils ont lieu et quelle est leur ampleur. La recherche comprend deux axes de travail :

- **la réalisation d'un diagnostic des flux économiques**, soit la mise au point d'une série de données permettant une meilleure connaissance des flux économiques entrants et sortants et la spatialisation de leurs impacts dans et en dehors du territoire communal ;
- **la mise au point de méthodes de prédiction** qui, via la série de données mises au point, doivent permettre d'estimer les répercussions d'une perturbation sur les revenus disponibles des personnes et sur les finances communales.

2. TACHES MENEES

2.1 RECHERCHE

- Achèvement de la partie diagnostic des flux économiques au moyen d'une typologie étudiant la provenance des revenus du travail dans les communes wallonnes.
- Finalisation de l'estimation de l'impact d'une fermeture d'entreprise sur les revenus des habitants et établissement d'une estimation de l'impact maximum pour les habitants de la commune d'implantation à partir d'une liste de plus de 700 entreprises.
- Impact de la fermeture d'une entreprise sur les finances communales (impôts, taxes, dotation du Fonds des communes).
- Réflexions sur les obstacles au calcul d'impact d'une ouverture d'entreprise.
- Examen de la possibilité de mettre à jour l'outil de diagnostic et d'impact de la fermeture d'une entreprise.
- Réflexions sur des critères de localisation d'une nouvelle entreprise.
- Production de cartes originales pour l'atlas en ligne de la CPDT.

2.2 DIFFUSION DES RESULTATS

- Mise en ligne sur le site de la CPDT d'une série de données sur les communes wallonnes, de diagnostics régionaux et de guides méthodologiques sur les flux économiques dans et entre les communes wallonnes. 262 fiches communales ont également été mises en ligne et envoyées aux communes. Un projet de « dépliant CPDT » est en cours de rédaction.
- Rédaction d'un article à paraître dans la revue scientifique « Belgeo » présentant deux typologies sur les revenus des habitants des communes wallonnes.

- Rédaction d'un document proposé comme note de recherche. Ce travail décrit et compare en détail l'ancien et le nouveau Fonds des communes (en ce compris le nouveau Fonds des communes de la Communauté germanophone), décrit quels sont les éléments influencés par une fermeture d'entreprise et, in fine, met en lumière le rôle que joue le Fonds des Communes dans le soutien des activités économiques au niveau local.

3. PRINCIPAUX RESULTATS/ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE

Au cours de cette recherche, nous avons dans un premier temps analysé et quantifié de manière exhaustive les revenus nets (d'impôts) du travail, du patrimoine et les transferts sociaux qui alimentent chacune des communes wallonnes. Nous avons mis au point une méthode permettant de retracer les échanges de revenus nets du travail entre communes, ainsi qu'entre régions et pays limitrophes sur base de l'exploitation des données domicile-travail de l'« Enquête socio-économique générale 2001 ». Des diagnostics inédits et éclairants ont été élaborés et diffusés largement (articles, interventions publiques, mise en ligne sur le site de la CPDT...). Une typologie de la provenance des revenus du travail des habitants de chaque commune a également été élaborée.

Nous avons ensuite concentré nos efforts sur la détermination de l'impact direct de la fermeture d'une entreprise sur les revenus des habitants et les recettes des communes. Nous n'avons pris en compte ni l'effet indirect (l'impact des consommations intermédiaires nécessaires à la production), ni les effets induits (qui sont liés à l'activité économique générée par les revenus des salariés directs et indirects de l'entreprise).

L'impact de la fermeture d'une entreprise sur le tissu local a été mis en évidence via l'étude et la quantification des impacts dans la commune d'implantation de l'entreprise ainsi que dans les autres communes wallonnes. Diverses méthodes ont été élaborées qui ont permis de quantifier l'importance de ces variations et de valider les résultats. Un tableau reprenant l'impact maximum de la fermeture d'environ 700 établissements importants sur les revenus des habitants de la commune d'implantation est également fourni.

Quelques conclusions générales ont pu être tirées :

- En cas de fermeture d'une entreprise, une perte de revenus totaux nets des habitants (total des revenus du travail, de transfert et du patrimoine, sans prise en compte de la compensation en allocations de remplacement) supérieure à 4 % est un cas très rare, 2% étant déjà un chiffre élevé. La perte d'additionnels à l'impôt des personnes physiques suite à cette baisse de revenus ne devrait pas dépasser 1 à 2 % des recettes totales dans les communes les plus touchées par la fermeture.
- Une entreprise qui représente une part importante de l'emploi d'une commune n'a pas nécessairement un impact important sur la commune d'implantation en termes de revenus pour les habitants.
- Une très grande entreprise peut avoir un impact relativement faible sur les revenus des habitants de la commune d'implantation.
- En termes de recettes pour les communes, le manque à gagner le plus important aura généralement lieu sur la commune d'implantation en raison de l'importance que prennent les taxes locales sur l'activité économique. A l'avenir, ces taxes locales devraient diminuer suite à la mise en place du Plan Marshall.
- Le nouveau Fonds des communes wallon inclut une tranche destinée à aider les communes qui ont un rendement d'additionnels à l'impôt des personnes physiques plus faible que la moyenne régionale. Une commune hébergeant une population « aisée » ne recevra donc aucune augmentation de sa dotation en cas de fermeture d'une entreprise.

En résumé, l'impact de la fermeture d'une entreprise sur les habitants est moins important que ce qui est souvent supposé par les acteurs locaux en raison de la mobilité des travailleurs et de la diffusion des revenus du travail qui en résulte.

Au sujet du Fonds des communes, nous avons étudié en détail l'ancien et le nouveau Fonds wallon ainsi que le tout récent Fonds de la Communauté germanophone. Nous les avons comparés et avons décrit la manière dont les dotations varient suite à la fermeture d'une entreprise dans une commune particulière et, plus généralement, comment ils influencent ou non les politiques de développement territorial.

Au terme de cette recherche, nous ne proposons pas un outil clé sur porte permettant de désormais mesurer et spatialiser l'impact de l'ouverture d'une entreprise. Ceci en raison de la qualité des données actuelles relatives aux navettes domicile-travail. En effet, l'« Enquête socio-économique générale 2001 » que nous avons utilisée pour spatialiser les revenus du travail peut comporter des biais parfois importants. Il convient donc de l'utiliser avec prudence et de mettre en rapport les résultats obtenus avec d'autres sources d'informations éventuelles (essentiellement l'ONSS et l'ONSSAPL), ce que nous avons fait. Nous avons cependant fourni une réflexion sur l'évolution probable de la disponibilité des statistiques nécessaires et sur la manière dont la recherche et les outils mis au point (tant dans la partie diagnostic que dans la partie mesure d'impact) pourront être actualisés dans un avenir proche et, ainsi, permettre que les estimations et analyses soient réitérées plus aisément.

4. ANNEXES

Le rapport final de recherche, de 57 pages.

Le volume d'annexes, lequel complète ces informations avec les éléments suivants :

- les deux premières pages du site Internet consacré aux données mises en ligne,
- le texte de l'article à paraître dans la revue « *Belgeo* », intitulé « Typologies des revenus des habitants dans les communes wallonnes »,
- le texte de la « note de recherche » intitulée « Fonds des communes, développement territorial et activités économiques en Région wallonne »,
- quelques considérations sur la localisation des entreprises.